

Plan d'études pour l'obtention du

Bachelor of Science en géographie

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 06.04.2020
Version révisée du 26.04.2021

Table des matières

1. GÉNÉRALITÉS	3
1.1 Titres universitaires et voies d'études	3
1.2 Structure générale des études	4
1.3 Compétences acquises	5
1.4 Évaluations des unités d'enseignements (UE) et acquisition des crédits ECTS.....	5
1.5 Langues d'enseignement.....	6
1.6 Éthique scientifique.....	6
1.7 Règlements et informations complémentaires.....	7
2. LE PROGRAMME DU BACHELOR OF SCIENCE (BSC)	8
2.1 La première année d'études	8
2.1.1 Les UE de la première année	8
2.1.2 Contenu des UE de la première année.....	9
2.1.3 Examens de la première année et validation.....	9
2.2 Les deuxième et troisième années d'études	10
2.2.1 Programme de géographie	10
2.2.2 Programme de branche(s) complémentaire(s).....	11
2.2.3 Contenu des UE des deuxième et troisième années	11
2.2.4 Examens des deuxième et troisième années, validation	12

1. Généralités

Ce plan d'études contient les informations nécessaires aux étudiant-e-s désirant entreprendre des études en géographie à l'Université de Fribourg. Il est soumis aux conditions figurant dans le document *Règlement du 6 avril 2020 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science de la Faculté des sciences et de médecine* (appelé ci-après Règlement).

Dans le cas de versions successives d'un plan d'études, l'étudiant-e est soumis-e à la dernière version en vigueur.

Le Règlement du 6 avril 2020 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science prévoit une limitation de la durée des études de Bachelor et de Master, ainsi que des branches complémentaires (voir articles 10, 11a, 12a, 13 et 31) (<https://www.unifr.ch/scimed/fr/rules/regulations>).

1.1 Titres universitaires et voies d'études

La Faculté des sciences et de médecine décerne aux étudiant-e-s ayant accompli avec succès leurs études les deux titres officiels suivants

- **Bachelor of Science en géographie**, appelé ci-après **BSc**
- **Master of Science in Geography**, appelé ci-après **MSc**

La voie d'études du BSc en géographie est une filière d'études universitaires offrant une formation de base en géographie. Les approches méthodologiques et techniques utilisées ainsi que l'éventail des enseignements qu'elle propose constitue un ensemble de connaissances nécessaires pour des orientations professionnelles variées. Le BSc en géographie dispense une formation reconnue pour la poursuite d'études plus approfondies menant au MSc en géographie ou dans le cadre d'une autre branche d'étude en sciences naturelles ou sociales. Tous les titulaires d'un diplôme de maturité fédérale ou d'un titre jugé équivalent sont admis aux études de BSc en géographie (voir Art. 6 du règlement).

La voie d'études du MSc en géographie est une filière d'études universitaires offrant une formation approfondie en géographie avec une spécialisation dans les domaines *Dynamics in Glaciology and Geomorphology* et *Nature, Society and Politics*. Le MSc en géographie constitue de ce fait une porte d'entrée vers des professions de haut niveau dans la recherche, l'enseignement, l'administration ou les bureaux d'études privés. Le MSc permet également d'accéder aux études doctorales. Ce MSc, assorti d'une branche complémentaire adéquate (seconde branche enseignable de 60 ou 90 ECTS), ouvre aussi la possibilité de suivre la formation conduisant au « Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité » (DEEM).

Les détenteurs d'un titre de BSc en géographie de l'Université de Fribourg ou d'une autre Haute École suisse sont admis aux études de MSc en géographie (Art. 7 du règlement). Les détenteurs d'un BSc acquis dans une autre discipline, ou d'un diplôme jugé équivalent acquis dans une autre Haute École suisse ou étrangère, sont également admissibles aux études de MSc en géographie sur décision de la Faculté des sciences et de médecine. Des prestations complémentaires préalables peuvent être exigées.

1.2 Structure générale des études

Les études de BSc et de MSc sont composées d'**unités d'enseignement (UE)** telles que les cours, les exercices, les travaux pratiques, les projets, les séminaires, etc. À chaque UE est associé un nombre de **points ECTS**¹, transformables en crédits ECTS par une procédure d'évaluation et de validation. Les études de BSc requièrent l'acquisition de 180 crédits ECTS (correspondant à 6 semestres d'études à plein temps) et les études de MSc exigent 120 crédits ECTS supplémentaires (4 semestres). Par ailleurs, il est fortement conseillé de débiter l'une ou l'autre filière au semestre d'automne.

Bachelor of Science en géographie (BSc)					
1 ^{re} année	Géographie	Géosciences	Branche propédeutique Géosciences	Br. propédeutique à choix	Br. complémentaire 1
2 ^e année	Géographie			Branche(s) complémentaire(s) 1 (et 2)	
3 ^e année	Géographie			Branche(s) complémentaire(s) 1 (et 2)	
Master of Science en géographie (MSc)					
4 ^e année	Géographie (avec option de spécialisation)				
5 ^e année	Travail de master				

Les études de BSc en géographie comportent une **branche principale (BP)** de géographie, des cours de géosciences et 1 **branche propédeutique (Bprop)**, pour un volume total de 120 crédits ECTS, ainsi **qu'une ou 2 branches complémentaires (BCo)**, totalisant 60 crédits ECTS. Le programme des deux premiers semestres inclut la branche principale comprenant les UE obligatoires de géographie et des géosciences, les UE d'une branche propédeutique à choisir parmi des disciplines des sciences naturelles ou sociales, ainsi que les 12 premiers crédits ECTS de la première branche complémentaire choisie. Le programme des quatre semestres suivants comprend la branche principale de géographie, ainsi que le solde des deux petites branches complémentaires (de 30 ECTS chacune) ou de la seule grande branche complémentaire (de 60 ECTS). Les candidat-e-s au DEEM choisiront cette deuxième alternative en optant pour une "branche enseignable". Les branches complémentaires peuvent être sélectionnées parmi un vaste éventail de disciplines offertes à l'Université de Fribourg, dans une autre université en Suisse ou même à l'étranger. Dans le cadre du BSc en géographie, le volume de chacune des disciplines non géographiques ne peut en aucun cas dépasser le volume de la branche complémentaire BCo-60 proposée par la discipline concernée (environ 60 ECTS). **Afin de garantir la cohérence de l'ensemble du programme d'études, le choix des branches propédeutiques et complémentaires accompagnant la formation en géographie peut obtenir le préavis du conseiller aux études.**

Les études de MSc en géographie se déroulent normalement sur une durée de quatre semestres et totalisent 120 crédits ECTS. Elles comprennent des UE d'un volume de 62 crédits ECTS et un travail de recherche nommé « Master Thesis », valant 58 crédits ECTS. Les enseignements du programme de MSc peuvent être suivis mais ne peuvent pas être évalués avant l'obtention du grade de BSc.

Pour les études de BSc ou de MSc, le plan d'études prévoit plusieurs formes d'UE :

¹ ECTS est l'abréviation de *European Credit Transfer System*. 1 crédit ECTS correspond à environ 30 heures de travail effectif fourni par l'étudiant-e.

- **Les cours** prodiguent les connaissances essentielles et fondamentales, les concepts généraux de la géographie. Ils initient au respect des règles formelles, à la démarche et à la rigueur scientifique. Ils enseignent des méthodes pour passer du particulier au général, du concret à l'abstrait.
- **Les cours-blocs** sont des cours qui concentrent l'enseignement en quelques jours.
- **Les exercices** accompagnent les cours en contribuant à la compréhension et à l'assimilation de leur contenu. Ils offrent une occasion d'appliquer les principes généraux, d'exercer les techniques enseignées lors des cours.
- **Les travaux pratiques**, soit expérimentaux soit théoriques, sont à la base de la démarche scientifique. Ils offrent à l'étudiant-e une occasion d'utiliser les techniques et méthodes spécifiques, de se confronter aux expériences en situations réelles, de s'initier à la recherche scientifique, d'appréhender les limites quant à la précision des grandeurs mesurées et d'estimer les incidences des paramètres non maîtrisés.
- **Le travail de recherche personnel et les projets** mettent en œuvre une première approche expérimentale ou théorique de la résolution d'un problème concret. Ils impliquent aussi les étudiant-e-s dans une démarche de rédaction intégrale allant de la définition de la problématique aux conclusions générales, en passant par la maîtrise des méthodes et la collecte des données relatives à l'objet d'étude.
- **Le travail de Master** (Master Thesis) est une application de la recherche scientifique. Il est entrepris sous la direction d'un chercheur expérimenté. Il conduit à la rédaction d'un mémoire.

1.3 Compétences acquises

Avec l'obtention d'un **BSc en géographie**, l'étudiant-e aura consolidé ses bases scientifiques et acquis une connaissance générale et une vision large de sa branche principale. Il aura développé une faculté de synthèse et une pensée critique qui lui permettront d'aborder des études approfondies ou une spécialisation dans son domaine.

Avec une **branche propédeutique**, l'étudiant-e aura acquis des connaissances de base dans une discipline autre que sa branche principale, facilitant la compréhension de celle-ci. Elle lui offrira de plus une culture scientifique élargie.

Avec l'acquisition d'une **branche complémentaire** dans le cadre de son BSc, l'étudiant-e aura développé une ouverture à l'interdisciplinarité, lui facilitant à l'avenir le dialogue et la collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines.

Grâce à une **formation bilingue** intégrée, l'étudiant-e aura enrichi son vocabulaire spécifique dans deux langues et acquis la capacité de dialoguer, dans ses branches d'études, avec des spécialistes aussi bien en français qu'en allemand.

1.4 Évaluations des unités d'enseignements (UE) et acquisition des crédits ECTS

L'acquisition des crédits ECTS s'effectue en trois étapes : l'évaluation des UE, le regroupement des UE en paquets de validation, et enfin la validation des crédits ECTS.

Le type d'évaluation (épreuve écrite ou orale, exercices, travail écrit, projet) et la durée des épreuves sont déterminés pour chaque enseignement et les modifications temporaires sont communiquées au début du cours, par voie orale et d'affiche. Les cours de géographie (branche principale) sont répartis semestriellement ou annuellement. Chaque cours est évalué, soit tout au long de sa durée, soit à son terme. **L'évaluation** des cours se fait par des épreuves orales et/ou écrites dont la durée est fixée dans des annexes aux plans d'études, par exemple dans les *Modalités d'évaluation des UE de la géographie et des géosciences* ou alors au début du cours. L'évaluation des exercices, des travaux pratiques, des projets ou d'autres travaux personnels s'effectue selon des critères déterminés au début du semestre. Leur réussite peut être déterminante pour accéder à

l'épreuve du cours correspondant. Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits par la Faculté des sciences et de médecine selon la procédure on-line sur le site du portail d'étudiant-e-s MyUniFR, (<http://my.unifr.ch>), accessible avec le compte personnel et le mot de passe fournis par l'Université. L'épreuve porte sur la matière de l'UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par l'Unité de géographie et/ou par l'enseignant-e responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4.0 peut être répétée une seule fois, au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

Les **paquets de validation** regroupent plusieurs UE qui peuvent être évaluées séparément. Le nombre de paquets est fixé par l'Art. 22 et 24 du règlement et le contenu est précisé par ce plan d'études.

La validation des crédits ECTS (Art. 23 du règlement) consiste à transformer les points ECTS attribués à chaque UE en crédits ECTS pour autant que :

- La moyenne pondérée des notes des épreuves du paquet de validation soit d'au moins 4.0. La pondération est fournie par le nombre de points ECTS attribué aux UE d'une épreuve.
- Les critères d'évaluation des UE non examinées (travaux pratiques, exercices, etc.) aient été remplis.
- Aucune note ne soit égale à 1.0

On dira dans ce cas que le paquet a été validé et que les points ECTS sont transformés en crédits. À ce stade, sur demande de l'étudiant-e et après acquittement de la taxe d'examen, un relevé de prestations indiquant les résultats des évaluations et le nombre de crédits acquis sera délivré par le Décanat (Art. 26 et 27 du règlement).

Par ailleurs, seule une épreuve dont la note est inférieure à 4.0 peut être répétée lors de la prochaine session d'examen; de plus chaque épreuve ne peut être répétée qu'une seule fois. L'épreuve et sa répétition portent sur la matière d'un cours dispensé durant l'année académique écoulée. Si son contenu venait à être modifié, l'étudiant-e serait invité-e à le suivre de nouveau en vue de la préparation de sa prochaine évaluation.

La note de l'unité d'enseignement est arrondie au point entier ou au demi-point le plus proche, sauf si elle est inférieure à 4.0, auquel cas elle est systématiquement arrondie vers le bas.

Le type d'évaluation ainsi que les modalités d'examen et la durée des épreuves des branches propédeutiques et complémentaire(s) sont déterminés par les Départements concernés et communiqués au début du cours. Une branche complémentaire non réussie peut être remplacée par une autre.

Les conditions d'évaluation des UE sont indiquées dans l'annexe de la géographie "Modalités d'évaluation des UE de la géographie".

1.5 Langues d'enseignement

Les études de BSc sont bilingues français-allemand. Cela signifie que certains enseignements sont donnés en français et d'autres en allemand, au choix de l'enseignant-e. Cependant, les étudiant-e-s ont toujours la possibilité de s'exprimer dans l'une ou dans l'autre de ces deux langues. Il est aussi possible que certains enseignements de la troisième année soient dispensés en anglais.

Les enseignements des études de MSc en géographie sont donnés en anglais.

1.6 Éthique scientifique

Les principes d'éthique font partie intégrante de la formation scientifique. Les règles internationalement admises doivent être respectées lors de l'élaboration et la rédaction de tout travail scientifique (projet, séminaire, travail de recherche et de master, rapport, etc.). En

particulier, toute source externe d'information (articles, communications orales, page web, etc.) doit être correctement citée.

1.7 Règlements et informations complémentaires

De plus amples informations concernant les études de géographie sont contenues dans les documents cités sur la page web à l'adresse <http://www.unifr.ch/scimed/plans>. Ils sont disponibles sur le site web du Département (<http://www.unifr.ch/geo>), ainsi qu'au Secrétariat de l'Unité de Géographie, Département de Géosciences, Université de Fribourg, Ch. du Musée 4, CH-1700 Fribourg.

2. Le programme du Bachelor of Science (BSc)

[Version 2020, paquets de validation : PV-SGG.0000027, PV-SGG.0000028]

Le programme du BSc s'échelonne sur une durée de six semestres d'études et conduit à l'obtention de 180 crédits ECTS. Il comprend la branche principale de géographie, 2 branches propédeutiques, ainsi qu'une ou deux branche(s) complémentaire(s), ces dernières totalisant 60 crédits ECTS. Ces derniers 60 crédits peuvent être rassemblés en une grande branche complémentaire unique ou deux petites branches. Les UE du programme de BSc, incluant la géographie branche principale, les propédeutiques ainsi que les complémentaires sont regroupées en 3 à 4 paquets de validation individuels (cf. Art. 24 du règlement).

2.1 La première année d'études

La première d'année d'études en géographie s'efforce d'assurer la meilleure transition possible entre le gymnase et l'université. Elle propose des cours d'introduction à la géographie humaine et physique, de méthodes quantitatives et qualitatives, de cartographie, ainsi qu'un nombre d'exercices et de travaux pratiques s'y rapportant. Les UE de la première année sont regroupées en un premier paquet de validation.

2.1.1 Les UE de la première année

Semestre 1 et 2 (automne – printemps)

Code	Unité d'Enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
<i>Branche propédeutique de géosciences :</i>				12
SGS.00101	Introduction aux géosciences, partie 1 (cours)	SA	28	3
SGS.00103	Introduction aux géosciences, partie 1 (travaux pratiques)	SA	28	3
SGS.00102	Introduction aux géosciences, partie 2 (cours)	SP	28	3
SGS.00104	Introduction aux géosciences, partie 2 (travaux pratiques)	SP	28	3
<i>Module géosciences</i>				12
SGS.00105	Epistémologie des géosciences (cours)	SA	28	3
SGS.00106	Histoire de la Terre (cours)	SP	28	3
SGS.00107	Histoire de la Terre (travaux pratiques)	SP	14	1
SGS.00156	Cartographie et introduction aux SIG (cours)	SP	28	3
SGS.00157	Cartographie et introduction aux SIG (travaux pratiques)	SP	28	2
<i>Module géographie</i>				12
SGG.00156	Introduction à la géographie humaine II	SP	28	3
SGG.00205	Géographie urbaine	SP	28	3
SGG.00266	Géographie de l'eau	SA	28	3
SMA.00402	Statistique propédeutique (cours avec exercices)*	SP	42	3
<i>1^{re} branche propédeutique à choix parmi :</i>				12
mathématiques, physique, chimie, biologie (variante I), informatique, sciences de l'environnement (Faculté des sciences et de médecine) ; droit, gestion d'entreprise, communication et médias, sociologie, travail social, psychologie (autres Facultés : avec l'accord du conseiller aux études et sur inscription au secrétariat de géographie).				
<i>1^{re} partie de la branche complémentaire 1, à choix parmi :</i>				12
les programmes de branche complémentaire offertes.				
Total				60

* L'étudiant-e qui suit les Mathématiques en branche propédeutique doit remplacer, dans le cadre de son programme en Géographie, les unités d'enseignement SMA.00402 par SFS.00001 (Philosophie et éthique des sciences) ou SFS.00002 (Sciences et société).

2.1.2 Contenu des UE de la première année

Les cours : Les cours de base d'*Introduction aux géosciences* (SGS.00101 et SGG.00102) sont destinés à donner un aperçu général des caractéristiques principales de ces deux disciplines (l'Homme et son milieu, espace, territoire, l'environnement physique, notamment la structure de la Terre, l'atmosphère, les océans, la cryosphère et l'hydrosphère) et des interactions entre les deux disciplines qui composent les géosciences : les sciences de la Terre et la géographie. Le cours *Cartographie et introduction aux SIG* (SGS.00156) vise à établir les bases d'interprétation et de réalisation de cartes thématiques et des plans produits manuellement ou à l'aide d'outils informatiques appropriés. La *Statistique propédeutique* (SMA.00402) propose une introduction aux méthodes statistiques descriptives univariées et inférentielles. L'*Introduction à la géographie humaine II* (SGG.00156) vise à sensibiliser les étudiant-es à différentes problématiques dans les domaines de la géographie de la population et de la géographie sociale. L'*Histoire de la Terre* (SGG.00106) retrace son évolution à travers le temps géologique. La *Géographie urbaine* (SGG.00205) porte sur la compréhension des principales problématiques urbaines qui ont cours aujourd'hui, tout en s'appuyant aussi sur la dimension historique du fait urbain. La *Géographie de l'eau* (SGG.00266) présente les aspects physiques ainsi que les dimensions politiques et sociales de l'accès à l'eau aujourd'hui. Le cours d'*Epistémologie des géosciences* (SGS.00105) retrace l'histoire des idées et des méthodes mises en œuvre dans le domaine.

Les travaux pratiques : Ils proposent une initiation aux calculs et aux techniques de mesures en géosciences, aux méthodes cartographiques, de même qu'une sensibilisation aux méthodes qualitatives en géographie humaine. Ils offrent une approche complémentaire, à la fois méthodologique et appliquée, aux thèmes traités dans le cadre des cours.

La branche propédeutique à choix : Elle offre une formation élémentaire dans une autre discipline que les géosciences. Le choix de cette branche propédeutique s'effectue au sein de la Faculté des sciences et de médecine parmi les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, l'informatique ou les sciences de l'environnement. Avec l'accord du conseiller aux études de géographie, le choix peut aussi se porter sur une discipline d'autres Facultés, parmi le droit, la gestion d'entreprise, les sciences de la communication et des médias, la sociologie, le travail social ou la psychologie. Dans ce cas, l'étudiant-e doit s'inscrire formellement auprès du secrétariat de géographie, lequel lui fournira le détail des UE à réaliser. Ces dernières, d'une valeur totale de 12 ECTS sont fixées par les Départements concernés, en concertation avec la géographie.

La branche complémentaire : En 1^e année, l'étudiant-e peut suivre certaines UE de la première branche complémentaire. Si cette branche complémentaire a un volume de 60 ECTS, elle sera poursuivie en 2^e et 3^e année. Si cette branche complémentaire a un volume de 30 ECTS, elle sera poursuivie en 2^e année et une seconde branche complémentaire de 30 ECTS sera choisie durant cette même année. Ces branches sont choisies parmi l'ensemble des disciplines disponibles à l'Université de Fribourg, ou celles d'une autre université en Suisse ou même à l'étranger. L'étudiant-e doit s'informer suffisamment tôt afin de pouvoir établir au mieux l'horaire des UE de la branche complémentaire.

2.1.3 Examens de la première année et validation

Le *paquet de validation BScI* regroupe l'ensemble des UE de la première année (géographie, géosciences et branche propédeutique à choix) et donne droit à 48 crédits ECTS.

L'évaluation des enseignements de la branche propédeutique choisie est réalisée suivant les directives du plan d'études établies par le Département qui en est responsable.

2.2 Les deuxième et troisième années d'études

Durant ses 2^e et 3^e années d'études, en complément aux UE de la branche principale, l'étudiant-e devra poursuivre le programme d'études de la branche complémentaire entamé en première année, et choisir une seconde branche complémentaire si la première n'est que de 30 ECTS. Les évaluations de toutes ces UE sont distribuées sur ces deux ans.

Chaque étudiant-e établit son programme de cours selon ses disponibilités (p.ex. afin de réduire les problèmes de chevauchement horaire avec des cours des branches complémentaires). L'étudiant-e veillera à suivre les TP associés à un cours en même temps que celui-ci (il n'est en aucun cas possible de les suivre avant le cours), à organiser son programme en fonction des prérequis conseillés (matière de cours qu'il est nécessaire d'avoir assimilée avant de suivre une UE) et à répartir de manière adéquate les UE suivies entre les deux années. Ainsi, le programme d'études de 2^e et 3^e année en géographie est présenté ci-dessous sous la forme d'un tableau organisé en 3 parties :

- UE à suivre impérativement en 2^e année (semestres 3 et 4)
- UE recommandé en 2^e année (semestres 3 et 4)
- UE à suivre en 2^e ou 3^e année (semestres 3 à 6)
- UE recommandé en 3^e année (semestres 5 et 6)
- UE à suivre impérativement en 3^e année (semestres 5 et 6)

2.2.1 Programme de géographie

UE à suivre impérativement en 2^e année (semestres 3 et 4)

Code	Unité d'Enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SGG.00270	Méthodes qualitatives I §	SA	28	3
SGG.00271	Méthodes qualitatives II §	SA	28	3
SGG.00316	Introduction à la géophysique (cours)	SP	14	2
Total				8

§ à suivre durant le même semestre

UE recommandées en 2^e année (semestres 3 et 4) *

Code	Unité d'Enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SGG.00209	Introduction aux sciences de l'atmosphère (cours)	SA	28	3
SGG.00213	Introduction aux sciences de l'atmosphère (travaux pratiques)	SA	28	2
SGG.00272	Méthodes quantitatives I	SA	28	3
SGG.00312	Traitement de l'information géographique (SIG)	SA	28	3
SGG.00210	Géographie économique	SP	28	3
Total				14

UE à suivre en 2^e ou 3^e année (semestres 3 à 6) *

Code	Unité d'Enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SGG.00256	Excursion en géographie I	SA/SP	8	0.5
SGG.00257	Excursion en géographie II	SA/SP	8	0.5
SGG.00262	Géomorphologie - Quaternaire, partie 1 (cours)	SA/SP	28	3
SGG.00263	Géomorphologie - Quaternaire, partie 2 (cours)	SA/SP	28	3
SGG.00283	Géomorphologie - Quaternaire, travaux pratiques I	SA	28	3
SGG.00284	Géomorphologie - Quaternaire, travaux pratiques II	SP	36	3
SGG.00319	Téledétection	SP	28	3
Total				16

UE recommandées en 3^e année (semestres 5 et 6) *

Code	Unité d'Enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SGG.00253	Introduction à la cryosphère (cours)	SA	28	3
SGG.00254	Introduction à la cryosphère (travaux pratiques)	SA	14	2
SGG.00360	Colloque de géosciences	SA/SP	20	1
SGG.00273	Méthodes quantitatives II	SP	28	3
SGG.00305	Géographie politique	SP	28	3
Total				12

UE à suivre impérativement en 3^e année (semestres 5 et 6)

Code	Unité d'Enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SGG.00317	Introduction à la géophysique (travaux pratiques)	SA	28	2
SGG.00318	Géographie de l'environnement	SA	28	3
SGG.00322	Méthodes qualitatives III	SA	28	2
SGG.00361	Camp de terrain intégratif	SP	40	5
SGG.00362	Travail de recherche en géographie	SA/SP	–	9
SGG.00364	Travail de recherche en géographie (bilan)	SA/SP	–	1
Total				22

* Attention aux prérequis ! Voir les informations relatives dans le programme de cours (<http://www.unifr.ch/timetable>) ou dans le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>).

2.2.2 Programme de branche(s) complémentaire(s)

Continuation du programme de la branche complémentaire si commencé en première année. Choix d'une seconde branche complémentaire à 30 ECTS si la première n'est que de 30 ECTS. Choix parmi les programmes de branche complémentaire. Le volume minimum à accomplir durant ces 4 semestres est de 48 ECTS.

2.2.3 Contenu des UE des deuxième et troisième années

Les cours : Les cours de *Géomorphologie - Quaternaire* en deux parties (SGG.00262 et SGG.00263) constituent une approche visant à décrire et à expliquer les formes du relief de la Terre, en tant que fondements de la compréhension des paysages naturels et anthropisés ; ils proposent une approche pluridisciplinaire de la plus récente des périodes de l'histoire de la Terre. Les deux parties ne peuvent pas être validées individuellement. Le cours d'*Introduction à la cryosphère* (SGG.00253) introduit les notions de base concernant le fonctionnement physique des milieux froids (neige, glace, permafrost). L'*Introduction aux sciences de l'atmosphère* (SGG.00209) porte sur les fondements de la mécanique des fluides, de la thermodynamique et du rayonnement atmosphérique, permettant de comprendre le fonctionnement de l'atmosphère et du climat. Le cours de *Méthodes quantitatives I* (SGG.00272) comprend des périodes d'enseignement complétées par des exercices qui portent sur l'application pratique des statistiques dans un contexte géographique ainsi que sur les bases de la programmation. Le cours *Méthodes quantitatives II* (SGG.00273) propose une approche synthétique et appliquée des méthodes quantitatives en géographie, en puisant dans les notions de statistiques et programmation, de télédétection et de SIG abordées dans les cours suivis précédemment. Le cours de *Géographie économique* (SGG.00210) met l'accent sur les relations entre l'économie, la société et l'écosystème. L'*Introduction à la géophysique* (SGG.00316) présente les notions de base concernant les propriétés physiques de la Terre dans son ensemble et les méthodes indirectes de détermination. La construction des bases de données géographiques et leur exploitation en analyse spatiale est le sujet du cours de *Traitement de l'information géographique (SIG)* (SGG.00312). Le cours de *Télédétection* (SGG.00319) présente les bases, les principes et les méthodes nécessaires à la compréhension et aux transformations du contenu des images de télédétection. En *Géographie politique* (SGG.00305) on étudiera le rôle des systèmes politiques dans la gestion des rapports sociaux et de ceux entre les sociétés et l'environnement. Le cours de *Géographie de l'environnement* (SGG.00318) présente les concepts géographiques et les

notions nécessaires à la compréhension des relations Homme-Environnement. Le cours de *Méthodes qualitatives I* (SGG.00270) vise à donner les bases théoriques nécessaires à l'élaboration d'une méthodologie de recherche. Dans l'enseignement *Méthodes qualitatives II* (SGG.00271), les méthodes de recherches empiriques qualitatives et quantitatives de bases (interviews, questionnaires, cartes, analyses de contenu) sont introduites et appliquées à l'aide de petites études réalisées par les étudiant-e-s. Les deux cours SGG.00270 et SGG.00271 doivent être suivis durant le même semestre.

Les travaux pratiques : Les travaux pratiques de *Géomorphologie - Quaternaire I et II* (SGG.00283 et SGG.00284), d'*Introduction à la cryosphère* (SGG.00254), *aux sciences de l'atmosphère* (SGG.00213), et d'*Introduction à la géophysique* (SGG.00317) accompagnent et approfondissent les enseignements des cours y relatifs. Les travaux pratiques ne peuvent pas être suivis avant les cours (SGG.00262 et SGG.00263, SGG.00253, SGG.00209, SGG.00316). L'enseignement *Méthodes qualitatives III* (SGG.00322) s'intéresse au « désordre » dans le domaine de la recherche. Ce cours requiert d'avoir suivi les cours de *Méthodes qualitatives I et II*. Les enseignements *Méthodes qualitatives I, II et III* constituent une séquence qu'il est vivement recommandé de suivre dans cet ordre.

Colloque : Le *Colloque de géosciences* (SGG.00360) propose aux étudiant-e-s une ouverture sur des thèmes de recherche actuelle en géographie et en sciences de la Terre. Il peut être suivi soit au semestre d'automne, soit au semestre de printemps.

Les excursions : Les *Excursions en géographie I et II* (SGG.00256, SGG.00257) ont pour but d'illustrer et d'approfondir des notions de géographie humaine et/ou physique traitées durant les cours.

Le travail de recherche en géographie : Ce *Travail de recherche en géographie* (SGG.00362, SGG.00364) a pour objectif de préparer les étudiant-e-s à la maîtrise des outils et des démarches de la recherche scientifique. Il conduit à la réalisation d'un rapport de recherche succinct sur une problématique spécifique.

Le camp de terrain intégratif (SGG.00361) : Sous la conduite de plusieurs enseignant-e-s, le camp de terrain intégratif propose aux étudiant-e-s de confronter leurs connaissances théoriques acquises en géographie humaine et physique à l'expérience du travail sur le terrain.

Les branches complémentaires : Compléter la branche principale par une ou deux branches complémentaires est indispensable pour la future carrière scientifique et/ou professionnelle. Les branches complémentaires peuvent être choisies localement ou dans d'autres universités. En vue de concilier les intérêts personnels et la cohérence de l'orientation disciplinaire, le choix de cette branche complémentaire majeure (60 ECTS) ou de ces deux branches complémentaires mineures (30 ECTS) peut obtenir le préavis favorable du conseiller aux études de géographie. De plus amples informations concernant les branches complémentaires peuvent être obtenues dans les plans d'études respectifs de ces branches.

2.2.4 Examens des deuxième et troisième années, validation

Le *paquet de validation BSc2* regroupe l'ensemble des UE de deuxième et troisième années de la branche principale (géographie) et donne droit à 72 crédits ECTS.

Les UE de chacune des branches complémentaires sont regroupées en paquet(s) de validation :

- si une seule branche complémentaire (BCo) d'un volume de 60 ECTS a été choisie, toutes les UE de cette branche composent le *paquet de validation BSc3*;
- si deux branches complémentaires (BCo) d'un volume de 30 ECTS chacune ont été choisies, les paquets de validation *BSc3* et *BSc4* regrouperont respectivement les UE de chacune de deux branches complémentaires.

Ils donnent droit à 60 crédits ECTS. Une branche complémentaire non réussie peut être remplacée par une autre branche complémentaire. La forme de l'évaluation des UE des branches

complémentaires offertes par d'autres facultés ou universités est définie par leur règlement et plan d'études.

La validation des paquets BSc1, BSc2, BSc3 et éventuellement BSc4 donne droit au titre de **Bachelor of Science en géographie, Université de Fribourg (BSc)**.